



Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le 23/05/2022

ID : 063-200071199-20220517-CCPL\_2022\_62-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	35 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 11 mai 2022

Date d'affichage : 11 mai 2022

### SEANCE DU 17 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de mai à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des sports de St-Sylvestre-Pragoulin.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Franck LE GOUGUEC (suppléant de Patrice DARPOUX), Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY  
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Carmen FUENTES  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Patrice DARPOUX

#### Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Yves RAILLIERE

Secrétaire de séance : Cécile GILBERT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-62 : RH - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le code général de la fonction publique,*

#### **Création d'un emploi fonctionnel administratif**

Pour les besoins d'organisation des services de la communauté de communes Plaine Limagne, le président propose la création d'un poste d'emploi fonctionnel administratif de directeur général des services à temps complet.

## Tableau des effectifs mis à jour :

Filière	Grade ou emploi	Cat.	Temps complet	Temps non complet	Total	Effectif pourvu
<b>Administrative</b>	<b>Directeur général des services</b>	<b>A</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Administrative	Attaché principal	A	2	0	2	2
Administrative	Attaché	A	6	0	6	5
Administrative	Rédacteur principal	B	1	0	1	1
Administrative	Rédacteur	B	3	0	3	3
Administrative	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> cl.	C	1	0	1	1
Administrative	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> cl.	C	1	0	1	1
Administrative	Adjoint administratif	C	4	2	6	6
Technique	Ingénieur principal	A	1	0	1	1
Technique	Ingénieur	A	0	0	0	0
Technique	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl.	C	1	0	1	1
Technique	Adjoint technique	C	2	6	8	7
Médico-sociale	Educateur de jeunes enfants	A	3	2	5	5
Médico-sociale	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>e</sup> cl.	B	0	1	1	1
Animation	Animateur	B	5	0	5	5
Animation	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>e</sup> cl.	C	5	0	5	4
Animation	Adjoint d'animation	C	4	24	28	27
Culturelle	Assistant de conservation du patr. et des bibli. principal 1 <sup>e</sup> cl	B	1	0	1	1
Culturelle	Assistant de conservation du patr. et des bibli. principal 2 <sup>e</sup> cl	B	1	0	1	1
Culturelle	Assistant de conservation du patr. et des bibli.	B	0	0	0	0
Culturelle	Adjoint patrimoine principal de 1 <sup>e</sup> classe	C	1	0	1	1
Culturelle	Adjoint patrimoine principal de 2 <sup>e</sup> classe	C	1	1	2	2
Sociale	Agent social principal de 2 <sup>e</sup> cl.	C	1	2	3	3
Sociale	Agent social	C	1	3	4	3
<b>Total</b>			<b>46</b>	<b>41</b>	<b>87</b>	<b>81</b>

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de mettre à jour le tableau des effectifs ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- d'autoriser le président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*  
A Aigueperse, le 23/05/2022  
Le président,

Le président,

Claude RAYNAUD

